

LE MONDE JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 19, numéro 7

4^s

Meeting mondial à Montréal BCF reçoit le monde Meritas



De gauche à droite :
Catherine Lapointe
Jules Turcotte
André Ryan (assis)
P. Mario Charpentier
Pascale Dionne
et André Morrissette

- Le bureau d'Osler à Montréal a 10 ans
- Wise, Blackman fusionne avec la firme comptable nationale MNP
- Me Fred Headon d'Air Canada devient VP national de l'ABC
- Les procureurs de la couronne ont choisi Me Guy Pratte de BLG





TARZI

Solde de fin de saison

**Profitez de 50%
de rabais sur notre
collection automne-hiver**

BAUMLER FÉRAUD

BRUNO
SAINT HILAIRE



navigare



GREEN COAST®
VOYAGING OUTRIGERS

Lundi au samedi de 10h à 18h | Dimanche de 10h à 15h

Rendez-vous: service à domicile ou au bureau

Richard | 514.497.9743 • Daniel | 514.235.7385 • Gary | 514.862.8854

Kathleen | 514.739.6298 • Louise | 514.349-2387

www.tarzi.ca

3850, rue Jean-Talon Ouest, Bureau 109, VMR (Québec) H3R 2G8 | **514.739.6298**

BCF reçoit le monde : Meeting annuel de MERITAS 2011

Par André Gagnon

Répondant à l'invitation de BCF, ce sont plus de 300 avocat(e)s provenant des cinq continents qui convergeront vers Montréal du 10 au 13 mai 2011 pour plus de trois jours de conférences, panels, rencontres et discussions sur l'état du droit, l'état de la profession et bien sûr l'état de l'affiliation. Meritas (www.meritas.org) est un chef de file parmi les réseaux internationaux d'avocats. Meritas se démarque des autres réseaux par son ambitieux programme d'assurance qualité par lequel chaque référence externe est évaluée par l'avocat qui réfère le dossier et le client dont le dossier est référé. La compilation des évaluations peut être consultée en ligne. Meritas compte aujourd'hui plus de 7000 avocats dans 173 cabinets membres, répartis dans 73 pays sur les cinq continents.

Qu'ont en commun ces cabinets? Ils ont choisi le modèle régional, ce qui ne veut pas pour autant dire que leurs visées et celles de leurs clients se limitent aux frontières du marché dans lequel ils oeuvrent. Pour Me André Ryan, coreponsable avec Me Jules Turcotte de l'affiliation de BCF au réseau Meritas, il s'agit ni plus ni moins d'une alternative nationaliste à la formule qu'offrent les bureaux canadiens ou les cabinets internationaux.

« Les cabinets membres de Meritas sont des leaders dans leur marché respectif. Ils exploitent leur entreprise dans un marché donné mais leurs clients sont résolument tournés vers le monde dans l'exploitation de leurs affaires. Nous avons choisi de concentrer notre pratique au Québec, mais nos clients d'ici font affaire aux quatre coins du monde. C'est important pour eux de savoir que des professionnels comme nous peuvent les accompagner dans les marchés où leurs affaires les amènent. C'est en quelque sorte une manière pour nos clients et nous de préserver notre identité et de l'exporter.»



Me André Ryan

C'est d'abord et avant tout par souci d'assurer la qualité des services que Meritas est née, d'abord sous le nom descriptif « Commercial law affiliates », il y a maintenant 21 ans. Fatigué de référer ses clients à des avocats qu'il ne connaissait pas, un avocat du Minnesota a choisi et invité une trentaine d'avocats qu'il connaissait à travers les États-Unis pour discuter d'une possible affiliation dans un réseau de référence. L'histoire raconte qu'un seul d'entre eux a initialement répondu à l'appel. On connaît la suite.

Le plus récent défi rencontré par l'organisation fut de dépasser le modèle initial et de faire de Meritas un véritable réseau international. C'est le mandat qu'a reçu Mme Tanna Moore, Présidente et C.E.O. de Meritas depuis un peu plus de 5 ans. Depuis son arrivée, le nombre d'avocats dans le réseau a presque doublé et plus de 20 pays se sont ajoutés à la liste des régions représentées au sein du réseau. La recette est simple, il faut se déplacer, aller rencontrer les avocats sur place, dans leurs bureaux dans leurs villes et être à l'écoute de leurs besoins.



Me Jean-Paul Bignon



Mme Tanna Moore



Me Judith Lockhart

« In today's global economy, lawyers from Eastern European countries like Poland and emerging Asian countries like Indonesia represent clients that have the same need for quality representation around the world as North Americans and Europeans needed 20 years ago when Meritas was founded. With the assistance of our members, over the last five years we have strengthened our representation in key markets and expanded to some new emerging markets, such as Central America and Asia. Our success has been impressive. »

Le résultat est effectivement impressionnant. Les cabinets qui ont joint le réseau dans les 5 dernières années sont de véritables leaders dans leur marché et ont contribué à créer une véritable société des nations au sein de Meritas. Mme Moore est satisfaite d'avoir insisté pour inviter et sélectionner de véritables cabinets locaux, et non pas des cabinets satellites d'organisations étrangères cherchant à s'établir dans les marchés cibles.

« Our focus from day one in emerging markets has been to invite and select law firms with strong connections in their local markets. Many foreigners have seized the opportunities offered by globalization to establish a strong practice in markets like China, some with great success. We decided to focus on local law firms who not only understand the law, but also have local relationships and are connected throughout their communities. Results have shown that we made the right decision. »

Les efforts de Mme Moore reflètent le besoin de croissance exprimé par le membership. Ces changements se répercutent maintenant dans la culture de l'organisation qui a vraiment pris un virage international. Si la permanence de

Meritas et ses opérations sont dirigées par Mme Moore, c'est au conseil d'administration de 21 représentants des cabinets membres de Meritas et à son Chairman que revient la tâche de définir les priorités et les grandes orientations du réseau. Les administrateurs proviennent de partout et représentent les différentes cultures d'affaires qui sont regroupées au sein de Meritas.

Fait révélateur des changements opérés par Mme Moore, Meritas a désigné il y a trois ans comme Chairman de l'organisation Me Jean-Paul Bignon, cofondateur du cabinet français Bignon Lebray, établi à Paris, Aix, Lyon et Lille. Me Bignon est le premier Chairman de Meritas ne provenant pas d'un cabinet nord-américain de Meritas. L'organisation n'aurait pas été prête à faire ce saut il y a 6 ou 10 ans. Le membership américain qui représentait plus de 75% des effectifs il y a dix ans ne compte plus que pour un peu moins de 50%.

Dans ce contexte, la sélection de Me Bignon devenait tout à fait naturelle. Il faut dire que Me Bignon connaît bien les États-Unis et le reste du monde. Au-delà du droit, il dirige les activités du vignoble familial, Château Talbot, ce grand cru classé de St-Julien qu'il exporte partout sur la planète, dont en Chine et ailleurs en Asie. Il a par ailleurs habité et travaillé à New York au début de sa carrière. L'heure est au bilan pour Me Bignon puisqu'il complètera son mandat de deux ans (plus année comme « Chair-elect ») à la fin du Meeting annuel de Montréal.

« Difficile de croire que j'arrive déjà en fin de parcours. Depuis plus de deux ans maintenant, je vais aux quatre coins du monde à la rencontre de nos membres et je suis à même de constater que le besoin initial de pouvoir référer nos clients

à des partenaires de confiance est toujours bien vivant. Mais ce que j'entends de plus en plus est cette idée identitaire née du regroupement de cabinets qui ont choisi d'œuvrer au niveau international à partir de leur marché d'origine. Le fait de pouvoir se regrouper avec d'autres professionnels qui ont fait le même choix est porteur d'une culture internationale émergente au sein de chacun de nos cabinets membres. Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir contribué à faire de Meritas une organisation véritablement internationale. »

Une autre manifestation de changement au sein de Meritas est le choix de Montréal pour la tenue du grand Meeting annuel en 2011. À chaque printemps depuis 20 ans, les membres se retrouvent au meeting mondial pour faire le point, se rencontrer et planifier le futur. Pour la première fois depuis qu'il existe, le meeting aura lieu dans une ville francophone. De fait, à part Toronto il y a 5 ans, le Meeting annuel a toujours eu lieu dans une grande ville américaine. C'est donc à BCF que la tâche d'accueillir les membres du réseau a été confiée. Me Ryan qui agira comme hôte du Meeting explique le choix de Montréal en 2011 comme suit :

« Bien sûr, il a fallu pousser notre candidature. Ce ne sont pas les Olympiques mais nous avons dû monter un dossier

bien étoffé et le présenter aux membres du CA. Nous sentions que l'organisation était prête pour un changement et Montréal offrait la dimension internationale recherchée par nos membres. Nous avons aussi un peu bousculé l'ordre établi pour convaincre les membres qu'il fallait sortir de la zone de confort offerte par une métropole américaine. Nous avons compté depuis le début sur l'appui de Tanna et Jean-Paul qui ont en eux ce goût de changement qui nous caractérise et qui devient contagieux dans tout le réseau. Et du changement, il y en aura », affirme Me Ryan, qui représente BCF au Meeting annuel depuis près de 10 ans.

Quoique la formule traditionnelle de la rencontre ne soit pas complètement abandonnée, « un colloque reste un colloque et celui de Montréal aura sa part significative de contenu substantif » dira Me Ryan, le volet social de l'évènement sera très original et profondément imprégné de l'identité montréalaise et du dynamisme de BCF. Par exemple, le souper du vendredi soir aura lieu à la TOHU, carrefour international de diffusion des arts du cirque et client de la première heure de BCF. Au menu, une dégustation des cuisines offertes dans les quartiers de Montréal, où les saveurs et la culture apportées par les immigrants qui les habitent ont forcé la personnalité de la ville. Pour

WISE, BLACKMAN SENCRL ÉVALUATION D'ENTREPRISES • JURICOMPTABILITÉ

Depuis 1979, nos professionnels d'expérience assistent les communautés juridiques à travers le Canada et les États-Unis en leur fournissant des opinions indépendantes sur la valeur d'entreprises et de valeurs mobilières et la quantification de dommages économiques, dans le contexte de :

- **Recours collectifs**
- **Dommages-intérêts**
- **Conventions entre actionnaires**
- **Contrefaçon de propriété intellectuelle**
- **Conversion en société ouverte ou fermée**
- **Litige fiscal**
- **Expropriation**
- **Pertes de bénéfices**
- **Oppression des actionnaires**
- **Attestations d'équité («fairness opinions»)**

Contactez, en toute confidentialité :

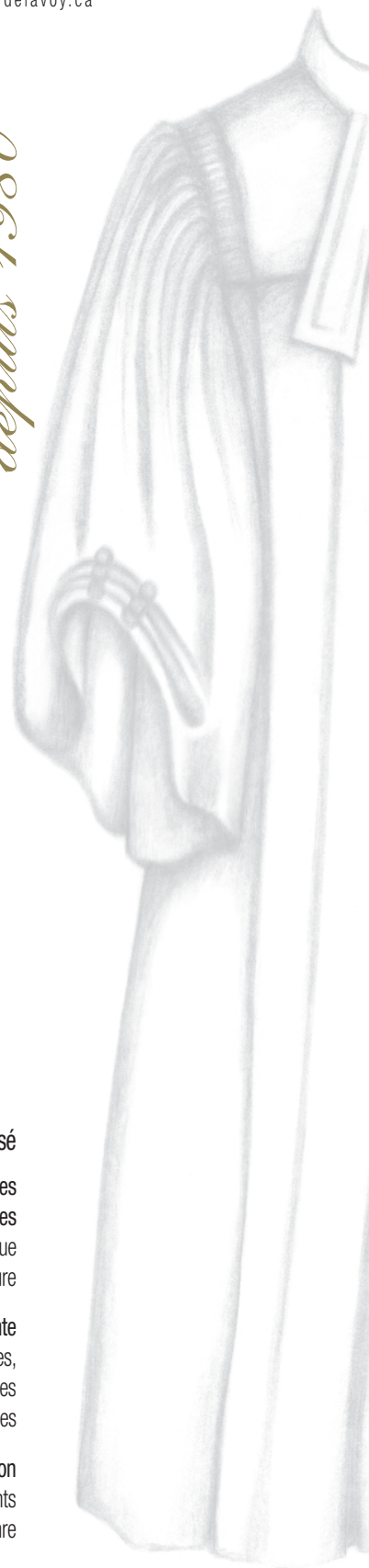
Richard M. Wise, FCA, CA•EJC, FEEE, FASA, MCBA, Arb.C
Gerald S. Blackman, CA, CBA, CFE
Catherine Tremblay, DPA, CA, EEE, ASA
Jean-Philippe Langevin, CA, CFA, EEE
Karl Michael, MMPA, CA, EEE
Zhannat Ospanova, M.A. (Econ.), CA, EEE
Drew S. Dorweiler, MBA, CPA•ABV, EEE, ASA, CBA

**Le 1^{er} juin 2011,
Wise, Blackman
se joint à
MEYERS NORRIS PENNY
(mnp.ca)**

**Édifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville-Marie, Bureau 3430, Montréal H3B 3N6
Tél (514) 875-8100 • www.wiseblackman.com**

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

couronner le tout, un partenariat avec Les sept doigts de la main, cette troupe de cirque qui se démarque maintenant partout où elle passe.

« Montréal a vraiment taillé sa place comme capitale mondiale des arts du cirque et c'est donc naturel pour nous de nous montrer au monde dans ce que nous faisons de mieux », affirme Me Ryan.

Car Meritas est aussi un réseau de références dite « inbound », soit des clients des autres cabinets membres qui sont référés à BCF pour son savoir-faire et sa présence remarquée dans l'organisation. Pour Me Mario Charpentier, associé directeur, BCF doit offrir aux entreprises qui sont référées au cabinet les « plus hauts standards de qualité, ceux-là même que nous nous targuons d'offrir à nos clients ». Et des références il y en a. Me Charpentier les attribue notamment à trois facteurs principaux :

« La fiscalité québécoise pour les entreprises qui investissent dans les nouvelles technologies est très porteuse. Montréal a par ailleurs réussi à constituer une masse critique et des avantages concurrentiels dans au moins quatre pôles économiques importants qui attirent les investissements, soit l'aéronautique, le bio-pharmaceutique, le jeu vidéo et les technologies de l'information. Enfin, je pense que notre positionnement géographique, à la porte des États-Unis, et notre bilinguisme sont des atouts majeurs pour Montréal dans l'échiquier mondial. »

Est-ce qu'un Meeting annuel comme celui du mois de mai 2011 est susceptible de générer de nouvelles références? Me Ryan croit que oui.

« Ce ne sont pas que des avocats qui viennent chez nous pour trois jours. Ce sont à travers eux les milliers de clients qu'ils représentent qui nous rendent visite. Nous allons les informer et les divertir comme personne ne l'a fait jusqu'à maintenant dans l'organisation. Par ailleurs, le Meeting annuel offre une opportunité unique d'intégration verticale de Meritas au sein de BCF puisque tous nos professionnels auront accès pour la durée du Meeting à tout ce qui y est offert et pourront échanger avec des avocats venant à leur rencontre depuis les quatre coins du monde. »

Pour Me Charpentier, le Plan Nord et l'attrait que représente le Québec pour ses ressources naturelles créeront des opportunités importantes d'investissement pour les compagnies étrangères, représentées dans leurs pays d'origine par les cabinets membres de Meritas.

« Un grand cycle de croissance s'amorce pour le Québec avec le déploiement du Plan Nord. BCF est privilégié dans ce contexte de pouvoir contribuer au succès des clients des 7000 membres du réseau Meritas à travers le monde en les accompagnant dans leurs investissements chez nous, au Québec, et en les aidant à interagir avec nos clients qui oeuvrent déjà à la réussite de ce grand projet. »

Meritas innovera de nouveau à l'issue du Meeting de Montréal puisque l'organisation a choisi Me Judith Lockhart, associée directrice du cabinet membre de New York City depuis près de 10 ans, Carter Ledyard Milburn, pour succéder à Me Bignon comme « Chairman of the Board ». Une première donc, non seulement parce que « Judy » (comme l'appellent affectueusement les membres de Meritas) sera la première femme à occuper ce poste, mais parce qu'elle le fera avec Tanna Moore à ses côtés comme Présidente et C.E.O. Rencontrée à Montréal en 2003 lorsque BCF avait accueilli les cabinets du Nord-est de l'Amérique, Me Lockhart donnait déjà l'impression d'être une leader naturelle, première femme qu'elle était alors à la tête du cabinet New-yorkais qui a pourtant plus de 150 ans d'histoire. Comment envisage-t-elle son mandat?

« We will continue to expand and reach to new markets and at the same time continue to maintain the high standards of our existing Meritas firms. I believe that we need to promote Meritas' strengths, including our unique Quality Assurance Program to corporate clients to help them understand and appreciate who we are. »



«Me Mark Stephens de Londres et son client, Julian Paul Assange de WikiLeaks». Photo : Rex Features

Me Mark Stephens, de la firme londonienne Finners Stephens Innocent, LLP (« FSI ») sera à Montréal pour le Meeting annuel de Meritas. Il y représentera son cabinet avec quelques collègues, comme il le fait chaque année depuis que FSI a joint Meritas, il y a plus de 7 ans.

Me Stephens est au cœur du dossier judiciaire le plus médiatisé sur la planète, l'affaire Julian Assange, cofondateur du site internet Wikileaks. Me Stephens rencontrera la presse montréalaise au cours de son séjour à Montréal. Il a accepté de répondre en primeur aux questions du Monde Juridique.

Le Monde Juridique sera sur place les 11, 12 et 13 mai 2011 et vous reviendra avec ses impressions.

Crites & Riddell
BASICS

Votre expert en fournitures juridiques

Reconnu à Montréal comme l'expert en index juridiques, **Crites & Riddell Basics** offre une gamme complète d'index pour combler tous vos besoins.

Livraison de papeterie même jour, disponible sur demande pour la région métropolitaine de Montréal, si commandé avant 10 h 30.

Pour plus de détails, communiquez avec notre service à la clientèle
T : 514 368.8641 ou 1 800 263.8641 F : 514 368.1212

crites@crites-riddell.com
www.crites-riddell.com



À votre service
Depuis 1911

Volume 19, numéro 7

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef
André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction
Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes
Louis-Benjamin Gagnon

Publicité
 642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution
Zacharie Gagnon

Abonnement:
Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie
Image-innée

Photographie
Alain Michon
Photos Pro-Multi+ inc.

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2011 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

BCF reçoit le monde : Meeting annuel de MERITAS 2011 <i>Par André Gagnon</i>	3
Une collaboration Meritas-ACC Québec	9
Le secret professionnel entre l'avocat et son client selon l'ABC	10
Montreal-Based Valuation Firm to Merge with MNP	11
Nomination chez Langlois Kronström Desjardins	12
Paul Ouellette se joint à l'équipe de FMC à titre de conseiller, programmes clients	14
Bonnes Tables de Montréal <i>Par Claire Vuitton</i>	15
Lavery accueille trois nouveaux associés	18
Lauréats 2003 Concours national de paroliers Chanson pour tes yeux	20
L'ACCJE remet à Anne Giardini, c.r., le Prix Robert V.A. Jones 2011	21
Osler fête ses 10 ans à Montréal <i>Par André Gagnon</i>	23
Le bureau de Paris de Fasken s'agrandit	24
Nominations chez Robic	24
Avocat au contentieux d'Air Canada Fred Headon de Montréal sera deuxième vice-président de l'ABC	25
Le Barreau du Québec rend hommage à des avocats et des avocates de grand mérite	26
Me Guy Pratte et son équipe représentera les procureurs de la couronne du Québec	27
Médaille du Barreau du Québec 2011	29
LexisNexis via iPhone	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes...
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique...**

***vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour
encore plus rapidement grâce à notre système AUDI-O-NET.***

- Sténographes officiels • français, anglais, bilingue • Mémoire & Annexes • Cour d'Appel & Suprême du Canada
- Transcriptions de cassettes • Copie de cassettes • Prise de vidéo • Vidéo conférences • Dépôts par téléphone
- Salle d'interrogatoire • Délai urgent & jour le jour • format condensé/index de recherche

Recevez via Internet ou sur disquette vos transcriptions format condensé avec index de recherche.
 (Aucun logiciel nécessaire)

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5 • Un seul numéro : (514) 288-1888
Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenofac@stenographe.com

Une collaboration Meritas-ACC Québec



Me Nadia Martel

Aux États-Unis, Meritas et l'Association of Corporate Counsel (« ACC ») collaborent depuis plus de dix ans. Conférences, webinars et aussi une initiative qui revient chaque année dans le cadre du grand congrès annuel de l'ACC, le « Small Law Department Initiative ». À travers ces initiatives, des avocats du réseau Meritas travaillent avec des conseillers juridiques d'entreprise, membres de l'ACC et œuvrant au sein de ce qu'il est convenu d'appeler des "petits contentieux". Ils élaborent ensemble des programmes de formation continue spécialement conçus pour les besoins de ces juristes.

Sous l'impulsion de Me Nadia Martel, de Bombardier Produits Récréatifs, qui a été la présidente-fondatrice de l'Association des conseillers juridiques d'entreprise, section du Québec (« ACC Québec ») et qui siège toujours à son conseil d'administration, le chapitre québécois de l'ACC a connu, et connaît toujours, une forte croissance. L'ACC est la plus importante organisation mondiale au service des conseillers juridiques d'entreprise avec plus de 26 000 membres œuvrant au sein de plus de 10 000 entreprises provenant de 75 pays. L'ACC offre des ressources inégalées à ses membres afin de leur permettre d'exceller dans leur profession. Parmi ces ressources, il y a une bibliothèque virtuelle avec un contenu international exhaustif portant sur un large éventail des domaines de droit pouvant intéresser les conseillers juridiques d'entreprise, incluant des modèles de politiques et d'ententes contractuelles ainsi qu'une panoplie d'outils de recherche traitant notamment de la gestion des risques, de la conformité et l'éthique et de la gestion efficace des départements juridiques.

Depuis sa formation officielle en novembre 2008, l'ACC Québec a organisé avec succès plus d'une trentaine de conférences, d'activités de formation accréditées par le Barreau du Québec et d'événements uniques de réseautage destinés exclusivement aux conseillers juridiques d'entreprise, dont la grande majorité est offerte gracieusement.

«Un des avantages d'être membre de l'ACC est de pouvoir discuter avec des collègues du Québec qui font face à des

défis similaires aux nôtres, soit lors de rencontres ou via les nombreux forums électroniques de discussion réservés aux membres seulement », nous explique Me Nadia Martel de l'ACC Québec. « De plus, lors des activités organisées par l'ACC Québec, celles-ci sont souvent l'occasion privilégiée d'échanger sur des enjeux qui sont propres aux conseillers juridiques d'entreprise et de partager nos connaissances, nos préoccupations et surtout nos pistes de solution avec nos collègues».

Meritas innove cette année en offrant aux membres de l'ACC Québec une occasion de rencontrer des avocats de pratique privée de partout à travers le monde et de conduire en un seul lieu des entrevues auprès de ces derniers en vue de combler par le fait même leurs besoins de représentation future. Cette initiative répond à un besoin criant exprimé par les conseillers juridiques d'entreprise.

« Tous les sondages réalisés auprès des avocats en entreprise démontrent qu'une des plus grandes difficultés qu'ils rencontrent consiste à retenir les services d'avocats compétents dans des juridictions étrangères où les affaires de la compagnie les conduisent. Nous aurons ici pendant près d'une semaine des avocats compétents provenant de plus de 70 pays dans le cadre de votre congrès. Il n'y avait qu'un pas à franchir pour les jumeler, selon leur besoin, avec des avocats pré-qualifiés qui pratiquent le droit dans les endroits où ils pensent devoir travailler. Meritas leur offre ce service de jumelage », affirme Me André Ryan, associé chez BCF et membre du réseau Meritas, qui a d'abord proposé ce projet à Me Martel.

« Tout projet qui donne de la plus-value aux membres de l'ACC Québec doit être évalué au mérite et c'est avec grand enthousiasme que nous avons choisi de nous associer avec Meritas dans le cadre de cette initiative unique » explique Me Nadia Martel. En plus des rencontres individuelles qui seront organisées entre les membres de l'ACC Québec et les avocats de cabinets externes, un programme d'une demi-journée composé de conférence et de période de réseautage permettra aux membres de l'ACC Québec de se retrouver entre eux, tout en discutant dans un cadre informel avec des juristes de plusieurs pays et juridictions.

Le secret professionnel entre l'avocat et son client selon l'ABC

L'Association du Barreau canadien (ABC) a publié un document de travail sur le privilège du secret professionnel entre l'avocat et son client. Ce document fait le point sur la position qu'occupe le privilège du secret professionnel au Canada et ailleurs, et fait état des défis que pourrait actuellement relever l'ABC ainsi que des occasions que pourrait saisir celle-ci à l'égard de ce privilège.

« L'ABC est impressionnée par la minutie de la recherche et la profondeur de l'analyse dont témoigne ce document de travail », déclare le président de l'ABC, Me Rod Snow, de Whitehorse (Yukon). « Il a été réalisé dans l'intérêt de la profession juridique, et l'ABC se trouve ainsi à l'avant-garde de la recherche sur le privilège du secret professionnel entre l'avocat et son client. »

Le sommaire exécutif du document de travail, intitulé « L'avenir, au Canada, du privilège du secret professionnel entre l'avocat et son client : Défis pour le XXI^e siècle », est disponible en français.

Le document complet a été rédigé par Adam Dodek, professeur de droit à l'Université d'Ottawa. « Au Canada, le privilège est passé du rang d'un droit restreint à la protection de certains éléments de preuve dans le cadre de procédures judiciaires, à celui d'un droit quasi-constitutionnel », constate le professeur Dodek. « La Cour suprême du Canada s'est prononcée, mais la jurisprudence n'offre pas un cadre adéquat pour répondre à certaines questions connexes. »

« Le privilège est désormais tenu pour un droit quasi-constitutionnel du client de s'entretenir confidentiellement avec son avocat, un droit qui peut être invoqué en toute circonstance », explique le professeur Dodek.

La théorie juridique et la mise en pratique du privilège du secret professionnel entre l'avocat et son client sont très différentes dans d'autres ressorts. « Dans un contexte juridique mondialisé, les pressions internationales se feront sentir sur le privilège au Canada; clients et avocats canadiens participeront à des transactions ou à des litiges transnationaux, dans le cadre desquels l'application du privilège sera différente. »

« Le temps est maintenant venu d'identifier les problèmes de fond en matière de privilège du secret professionnel au Canada, et de commencer à réfléchir aux solutions possibles. C'est là toute la raison d'être de ce document de travail », ajoute le professeur Dodek.

Vous pouvez consulter le sommaire exécutif sur le site Web de l'ABC. Le Comité de déontologie de l'ABC a récemment publié les textes suivants :

- Privilège du secret professionnel et confidentialité : FAQ
- Lignes directrices pour un exercice du droit conforme à la déontologie dans le cadre des nouvelles technologies de l'information
- Lignes directrices d'éthique dans les pratiques de marketing recourant aux nouvelles technologies de l'information

L'Association du Barreau canadien se voue à la primauté du droit, à l'amélioration du droit et de l'administration de la justice. Elle compte 37 000 juristes, professeurs de droit et étudiants en droit de toutes les régions du Canada.

Montreal-Based Valuation Firm to Merge with MNP

MNP LLP, one of Canada's largest chartered accountancy and business advisory firms, with more than 50 offices and a team of nearly 3,000, and Montreal-based Valuation and Litigation Support services firm, Wise, Blackman LLP, announced today that they will be merging effective June 1, 2011.

"MNP's philosophy has always been to capitalize on growth opportunities by coming together with like-minded firms that can help us enhance our client service offerings," said Daryl Ritchie, CEO, MNP. "We are excited about expanding our Montreal presence with an internationally respected firm that will allow us to bolster our current valuation and litigation support services practice." The merger will mark MNP's third addition in the Montreal marketplace.

Founded in Montreal in 1979, Wise, Blackman has grown to become one of the leading independent Business Valuation and Financial Litigation consulting firms serving clients across Canada and the United States. Its client base comprises closely-held businesses, large multinational public companies, accounting and law firms, as well as federal and provincial government departments. The firm's professionals have been playing a leadership role in the Canadian and U.S. societies that set the standards for the Business Valuation profession and contribute extensively to the valuation body of knowledge in both countries through numerous lectures, conference presentations, book chapters and articles in this field.

"We are very proud to be joining MNP," said Richard M. Wise, Managing Partner of Wise, Blackman. "With MNP's national scope and extensive in-depth technical and industry resources, coupled with Wise,

Blackman's extensive experience in Business Valuation and Litigation Support on both sides of the border, our clients will benefit directly from the firms' combined strength."

Louis Grossbaum, MNP's Regional Managing Partner for Montreal said ever-changing and dynamic market conditions are impacting the way businesses must operate.

"In today's business environment, we are continuously looking at new ways to help our clients achieve their goals," added Grossbaum. "This merger is a perfect example of how two firms can come together to provide more resources and services, giving our clients the edge they need to stay competitive and successfully address current business and industry challenges."

Ritchie said he was impressed with Wise, Blackman's renowned expertise and international reputation in the field. "In today's global business environment, having this experience and insight is integral, as we have a number of clients that operate on a global scale," said Ritchie. "We knew this merger was a great fit."

MNP is also a member of Praxity, a global alliance of independent firms. Each Praxity participating firm delivers state-of-the-art accounting and advisory services and in-depth local knowledge, achieving exceptional results for their clients on a global scale.

Wise, Blackman will be relocating from the Royal Bank Building, 1 Place Ville Marie, to MNP's location in the CIBC Tower/La Tour CIBC, 1155 Boulevard René Lévesque Ouest, Montreal.

Nomination de Chantal Chatelain à titre d'associée responsable du bureau de Montréal

Langlois Kronström Desjardins est heureux d'annoncer la nomination de Chantal Chatelain à titre de membre du Comité exécutif et d'associée responsable du bureau de Montréal. Le cabinet accueille également trois associés de la relève au sein de son Conseil d'administration : Jean-François De Rico, Tina Hobday et Dimitri Maniatis.

« La richesse de notre cabinet repose sur l'engagement qu'ont toujours eu les fondateurs envers les plus jeunes, en leur transmettant le flambeau de génération en génération. Nous misons sur le transfert des connaissances, l'implication de la relève dans les défis de l'organisation ainsi que sur leur immersion dans les valeurs qui sont les nôtres. Je suis fier d'accueillir ces associés de grande qualité dans nos instances de gouvernance », a affirmé Jean-François Gagnon, associé directeur.

« Je suis très heureuse de pouvoir contribuer à l'essor du cabinet en dirigeant le bureau de Montréal, et je me sens privilégiée de pouvoir continuer à faire connaître davantage l'excellence de nos avocats et de nos services de même que la qualité de nos relations humaines et professionnelles avec nos clients », a déclaré Chantal Chatelain, nouvelle associée responsable du bureau de Montréal.

Chantal Chatelain succède à René Paquette, qui a été associé responsable du bureau de Montréal pendant plus de trois ans. René Paquette poursuivra sa pratique en droit du travail et de l'emploi au sein du cabinet, notamment dans le secteur de l'éducation, tout en continuant à siéger au Conseil d'administration.

Chantal Chatelain oeuvre en litige civil et commercial de même qu'en droit public, administratif et constitutionnel. Reconnue comme une professionnelle engagée, rigoureuse et déterminée, elle mène des dossiers d'envergure ayant des implications publiques, politiques, économiques et sociales souvent complexes, dans des secteurs d'activités variés. Elle

a récemment agi comme procureure pour la Conférence des juges du Québec devant la Commission Bastarache, dont le rapport a été déposé récemment. Mère de trois jeunes enfants, Chantal Chatelain s'implique également dans différents comités du Barreau du Québec.

Langlois Kronström Desjardins poursuit l'intégration de la relève dans ses instances de gouvernance en accueillant, au Conseil d'administration, trois associés qui se démarquent dans leurs champs de pratique et qui ont su se mériter la confiance de leurs collègues et de leurs clients.

Jean-François De Rico pratique en litige civil et commercial, ainsi qu'en droit de la faillite et de l'insolvabilité. Il agit aussi à titre de conseiller sur les questions liées aux impacts et aux obligations juridiques découlant de l'utilisation des technologies de l'information. Il est président de la section nationale de la Gestion de la pratique et technologies de l'Association du Barreau Canadien.

Tina Hobday oeuvre en droit administratif et public. Elle possède une expérience significative en droit professionnel et disciplinaire. Elle représente régulièrement des clients devant les tribunaux civils, administratifs et les cours fédérales, incluant des appels statutaires devant la Cour d'appel fédérale. Impliquée au sein de l'Université McGill depuis plusieurs années, elle est actuellement la vice-présidente de l'Association des diplômés de l'Université McGill.

Dimitri Maniatis se spécialise en matière de litige civil, commercial et corporatif. Dimitri représente des entreprises publiques et privées d'envergure, dans une multitude de secteurs d'activités, et bénéficie de connaissances particulières dans les secteurs miniers et du transport aérien et ferroviaire. Titulaire d'un baccalauréat en droit civil, d'un baccalauréat en common law, ainsi que d'une maîtrise en droit de l'Université McGill, Dimitri est membre des Barreaux du Québec, de New York et du Massachusetts.

Langlois Kronström Desjardins procède à la nomination de quatre nouveaux associés

Le cabinet d'avocats Langlois Kronström Desjardins est heureux d'annoncer la nomination de quatre nouveaux associés au sein de son cabinet, dans ses équipes de droit des assurances, droit des affaires, et en litige civil et commercial.

Hans Bois (Barreau du Québec, 1997). Hans Bois est un avocat de litige avec une expérience en litige civil et commercial, en responsabilité médicale et hospitalière, en blessures corporelles, en responsabilité civile générale et professionnelle et en droit des assurances. Hans représente des assureurs dans le cadre de réclamations soulevant des questions de responsabilité civile, responsabilité professionnelle et d'assurance.

Marie-Geneviève Masson (Barreau du Québec, 1998). Marie-Geneviève Masson oeuvre essentiellement en litige commercial et corporatif. Son expertise en matière de gouvernance d'entreprise est souvent mise à profit dans des dossiers d'envergure. Sa pratique est surtout caractérisée par des dossiers soulevant des questions concernant les litiges entre actionnaires, les délits d'initiés, les devoirs et obligations des membres de la direction et des administrateurs et des obligations de divulgation en matière de valeurs mobilières. De plus, elle s'occupe

de dossiers en droit commercial général et est impliquée dans des dossiers de recours collectifs.

Justin Dépatie (Barreau du Québec, 2001). Justin Dépatie oeuvre principalement en litige commercial ainsi qu'en matière de restructuration et d'insolvabilité. À ce titre, il agit comme conseiller pour des institutions financières, des entreprises et des syndicats. Dans le cadre de sa pratique, Justin assiste sa clientèle dans plusieurs sphères de leurs activités tant au niveau juridique que d'affaires et est également appelé à la représenter fréquemment devant les instances judiciaires et d'arbitrage.

François Mainguy (Barreau du Québec, 2002). François Mainguy pratique dans les domaines

du droit de l'assurance, du litige civil et commercial, du droit des transports de même que des relations individuelles de travail. Il excelle dans l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies reliées à la représentation judiciaire. Il agit notamment en défense dans le cadre d'importantes causes en responsabilité civile et professionnelle.

« Nos quatre nouveaux associés sont dynamiques, talentueux et professionnels; leur savoir-faire a été maintes fois éprouvé dans des mandats complexes et d'envergure. Ils sont en mesure de conseiller notre clientèle de façon innovatrice, avec rigueur et expérience », a déclaré Jean-François Gagnon, associé directeur de Langlois Kronström Desjardins.

LBC International Inc. <i>Expertise comptable spécialisée dans les litiges et réclamations d'assurance</i>		
Juricomptabilité		
Spécialistes dans l'établissement de quantum		
Montréal	Emile Bassila, C.A. • EJC Alain David, C.A., CFE Arthur Lavigne, C.A. • EJC	Eleni Chilakos, C.A. Claude Gélinas, C.A., PAA Alain Viger, C.A. • EJC
Bureaux Canadiens	Téléphone	Télécopieur
Montréal	(514) 866-5431	(514) 866-8800
Toronto	(416) 596-1000	(416) 596-0469
Calgary	(403) 299-0560	(403) 299-0566
Vancouver	(604) 683-5877	(604) 683-6701
Courriel: aviger@lbcintl.com		
1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 710, Montréal (Québec) H3G 1R8		

Paul Ouellette se joint à l'équipe de FMC à titre de conseiller, programmes clients

Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L. (FMC), l'un des principaux cabinets d'avocats au Canada spécialisés en droit des affaires et en litige, est heureux d'accueillir Paul Ouellette à titre de conseiller, programmes clients.

En plus d'assumer le rôle d'ambassadeur de FMC auprès des conseillers juridiques d'entreprise, M. Ouellette aura pour tâches de cibler et de développer des programmes clients portant sur les affaires, le droit et le leadership et s'adressant directement aux cadres et aux conseillers juridiques d'entreprise. De plus, il devra faire en sorte que les clients du cabinet et les conseillers juridiques participent aux projets, campagnes et événements de formation professionnelle continue de FMC.

« L'expertise éprouvée de Paul en matière de programmes de développement professionnel et son expérience comme avocat ajouteront une valeur appréciable aux services que nous offrons à nos clients », explique John Rider, chef de la direction clientèle de FMC. « De plus, la vaste expérience qu'il a acquise en travaillant avec des conseillers et des conseillères juridiques d'entreprise constitue un atout de taille qui nous aidera à bien évaluer les besoins des professionnels du droit de nos clients et à leur créer des programmes sur mesure, grâce auxquels ils pourront répondre à leurs obligations de formation continue. »

FMC a créé ce rôle axé sur la clientèle afin de mettre en œuvre de riches programmes de formation pour les clients et les professionnels du cabinet. Selon M. Rider : « Il s'agit d'un pas de plus pour l'évolution et la croissance de FMC. Ce nouveau rôle cadre parfaitement avec notre objectif principal, qui est de comprendre les

besoins de notre clientèle et d'offrir un maximum de valeur et de soutien à nos clients et à nos membres. »

Avant de se joindre à FMC, M. Ouellette a occupé pendant près de cinq ans le poste de directeur du développement professionnel à l'ACCJE, où il a fourni un leadership stratégique dans le cadre de tous les programmes, conférences et séminaires nationaux et internationaux de l'organisme. Cette expérience lui sera fort utile dans ses nouvelles fonctions de conseiller, programmes clients de FMC.

Diplômé de la faculté de droit de l'Université de l'Alberta, M. Ouellette est membre du Barreau du Haut-Canada, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association for Continuing Legal Education.

Décès

M. Pierre Laberge, juge de la Cour du Québec de Beauharnois, époux de Me Micheline Montpetit, retraitée de Soquij, est décédé récemment à l'âge de 68 ans, après une assez longue maladie. Il avait fait carrière dans la magistrature.

Me Robert Truchon, Ad.E., associé fondateur du cabinet Beauvais Truchon de Québec, ancien bâtonnier du Barreau de Québec, est décédé le 10 mars 2011, à l'âge de 77 ans.

Me Pierre Hogue est décédé le 23 mars 2011, à l'âge de 73 ans. Il était un praticien solo de grande expérience fort apprécié de sa clientèle.

Bonnes Tables de Montréal

L'Europea¹

Une table d'exception

Par Claire Vuitton

Il est des personnalités profondément sympathiques qui vivent pleinement leur passion et savent la transmettre. Jérôme Ferrer en fait partie. Ce jeune chef originaire du sud de la France habite à Montréal depuis maintenant neuf ans. Il se souvient encore de « la grande séduction » qu'exerça sur lui le Québec et qui le poussa à venir s'y installer. Cette grande ville nord américaine avait tout pour lui plaire : une grande diversité culturelle, baignée des traditions françaises, donnant ainsi à la cuisine une variété extraordinaire. Or la cuisine c'est sa passion et il lui a dédié sa vie, pour notre plus grand bonheur. Aujourd'hui à la tête du groupe Europea, qui compte plusieurs des belles tables de la ville², il « ne rêve plus sa vie mais vit ses rêves » et travaille sans relâche afin de procurer à ses convives un véritable plaisir gastronomique.



Jérôme Ferrer

Table emblématique du Canada dépassant largement la notoriété de la seule ville de Montréal, le restaurant Europea compte parmi les cent soixante plus « belles tables » au monde, depuis que Jérôme Ferrer est devenu « Grand Chef Relais et Châteaux ». Elle est le fleuron de la gastronomie du groupe Europea, une vitrine d'un savoir-faire

hors du commun où l'on vient du monde entier passer un moment unique.

Dès l'entrée, l'atmosphère chaleureuse de cette jolie demeure victorienne, située rue de la Montagne, procure une sensation de bien-être : des tables élégantes, une décoration de bon goût, un personnel prévenant et discret.

La cuisine de l'Europea est « techno-émotionnelle » selon le chef.

Techno pour technique, car il est curieux de toutes les inventions technologiques culinaires, sans jamais renier la tradition. Les mijotés, les braisés ou les sautés côtoient la cuisson sous vide et les derniers progrès de la cuisine moléculaire. L'essentiel est de toujours faire la part belle au produit et de mettre ainsi en valeur les richesses de la nature et du terroir. Car Jérôme Ferrer le rappelle : « en cuisine s'il y a une star, c'est le produit, une vedette, l'artisan producteur. » Lui n'est que leur l'ambassadeur. Mais quel ambassadeur : membre de l'Académie Culinaire de France et Maître Cuisinier de France, il parvient à trouver des alliances de saveurs nouvelles qui renouvellent un passé de sens et de sensations. Les cuissons sont parfaites et les accords toujours subtils.

Emotionnelle, car au-delà du plaisir gustatif que procure sa table, ce chef aime aussi « mettre en réflexion

¹ 1227 rue de la Montagne - Montréal - Tél. (514) 398-9229 - www.europea.ca

² Beaver Hall - 1073 Côte du Beaver Hall - Tél. (514) 866-1331 - www.beaverhall.ca

Café Birks - 1240 Square Phillips - Tél. (514) 397-2468 - www.cafebirks.com

Andiamo - 1083 Côte du Beaver Hall - Tél. (514) 861-2634 - www.andiamo.ca



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTREAL & TORONTO
1-888-232-6729

son client », le surprendre, l'étonner en lui offrant tout au long de son dîner de nombreuses surprises. Certaines lui rappelleront son enfance ou le plongeront dans ses souvenirs, quand d'autres, plus surréalistes, lui proposeront de remettre en question l'ordre même d'un repas en commençant son souper par un « cappuccino » bien original !

Le menu gastronomique intitulé d' « Est en Ouest », au prix raisonnable - vu le nombre de plats proposés- de 89,50\$, permet de voyager dans l'univers culinaire du chef et de rendre hommage aux différentes traditions culturelles au moyen de clins d'œil savamment orchestrés. Les dix créations qui le composent, sont toutes plus belles les unes que les autres. On notera notamment la mise en bouche : une merveilleuse crème de homard accompagnée de copeaux de truffes et présentée sous la forme d'un cappuccino qui ne laisse personne indifférent. Le poulet de Cornouailles en cocotte rappelle la célèbre poule au pot. Le crosquis présenté dans une boîte à cigares est tout simplement délicieux. Le spectaculaire bœuf Eumatimi, fumé en cuisine à l'érable et qui arrive sous cloche, est une bien jolie référence à la smoked meat montréalaise. Chaque plat étonne par un bouquet de saveurs où l'équilibre est subtil. De nombreuses friandises, salées ou sucrées, toujours présentées avec une pointe d'humour, ponctuent le repas. Afin de parfaire l'équilibre gustatif du menu, un forfait sommelier, au prix de 64,50\$ est proposé. Il est composé d'une sélection de cinq verres de vins en accord parfait avec les plats. La carte des vins est d'ailleurs très belle et on peut sans hésiter se laisser guider par les conseils de JM. Cartier sommelier qui fait honneur à son métier.

Pas de carte individuelle pour les desserts, le chef est trop gourmand. Aussi propose-t-il un « passeport pour la gourmandise » permettant de déguster cinq ou six desserts avec, là encore, des surprises à découvrir.

L'Europea est une table d'exception qui sait mettre en valeur les richesses du terroir, et tous les métiers de bouche dont le concours est nécessaire pour atteindre de tels sommets gastronomiques. Tout est fait sur place, des petits pains aux olives, ou au parmesan jusqu'aux bonbons, à l'anis ou au caramel servis en fin de repas. Et pour cela, la cuisine qui ouvre dès 6 heures du matin avec l'arrivée du boulanger compte une brigade d'une trentaine de personnes tous motivés par l'unique désir de partager le plaisir de la grande cuisine. Une véritable ambassade de la grande gastronomie !

Le Manoir Hovey¹

Un lieu magique

Par Claire Vuitton

À 80 minutes en voiture de Montréal, dans les cantons de l'Est, se trouve un lieu unique et magique, le Manoir Hovey. Blotti entre la forêt et les bords du lac Massawappi, en bordure du pittoresque petit village de North Hatley, le Manoir Hovey est une charmante demeure construite en 1900 par Henry Atkinson, sur le modèle de la maison de Georges Washington au mont Vernon en Virginie. Transformé dans les années 1950 en auberge de prestige, le Manoir est aujourd'hui un Relais et Château qui a su conserver le cachet de son époque tout en offrant un confort luxueux pour un très bon rapport qualité prix, dans le calme d'une nature encore préservée. Plusieurs dépendances qui composaient autrefois cette somptueuse résidence secondaire sont désormais autant de magnifiques chambres, très confortables, équipées pour certaines de foyer et de bains bouillonnants.

Le restaurant, actuellement fermé, pour rénovation rouvrira ses portes le 1^{er} avril. Cet événement est attendu avec beaucoup d'impatience car cette table a reçu de très nombreuses consécration gastronomiques. La carte propose une cuisine québécoise revisitée qui utilise les meilleurs produits du terroir et offre une sélection unique des meilleurs fromages au lait cru et artisanaux de la province. De même la carte des vins présentant plus de mille bouteilles a reçu de très nombreuses distinctions. Les arts de la table sont particulièrement soignés ici et ont participé à la réputation de l'endroit. Déjà, la qualité exceptionnelle du petit déjeuner laisse augurer une très belle table. Les plats proposés sont excellents et le granola fait maison fameux. A l'heure du thé, vous pourrez déguster un très bon thé délicatement fumé, provenant de Colombie Britannique accompagné de délicieux scones. Le pub Tap Room, aménagé dans l'ancienne remise à voiture est un lieu très agréable où les clients aiment venir pour l'apéritif autour du foyer historique de plus de 10 000 briques.

De nombreuses activités sont proposées en hiver comme



en été. Les pistes du Mont Orford, de Bromont et de Sutton ainsi que d'Owl's Head sont toutes proches et vous pourrez partir pour une journée sportive avec votre boîte à lunch composée spécialement pour vous en cuisine. Les balades en raquette dans la forêt avoisinante ainsi que la pêche blanche sur le lac comptent parmi les multiples activités hivernales proposées au Manoir. L'été, vous pourrez apprécier la piscine chauffée sur les bords du lac, profiter du jardin à l'anglaise ou faire du kayak, du VTT ou encore du tennis sur l'un des plus anciens cours du Canada.

Mais cet endroit ne serait pas ce qu'il est sans son personnel. D'une délicatesse extrême il fera tout pour vous faire passer un moment inoubliable. Des propositions faites pour égayer votre journée, aux réservations des tables où vous souhaitez vous rendre, en passant par les forfaits de ski, tout est proposé et fait avec une courtoisie qui est de plus en rare de nos jours et d'autant plus appréciable.

Excellent point de départ pour de nombreuses excursions dans la région et vers les Etats-Unis, le Manoir Hovey est une destination de rêve où il fait bon se relaxer, se détendre, dans le calme et le luxe, au milieu d'une nature pittoresque, à seulement une heure et quart de Montréal. C'est la destination idéale des fins de semaines !

¹ 575 Hovey Road, North Hatley, JOB 2C0, QC. Tél. : (800) 842-2421
www.manoirhovey.com

Lavery accueille trois nouveaux associés :

Valérie Boucher, Olga Farman et Mathieu Quenneville



Lavery est heureux d'annoncer que trois de ses avocats, Me Valérie Boucher, Me Olga Farman et Me Mathieu Quenneville, sont devenus associés.

Valérie Boucher est membre du Barreau du Québec depuis 1999 et s'est jointe à Lavery en 2000. Elle pratique au sein du groupe Droit des affaires, plus particulièrement dans le domaine du droit commercial et des sociétés. Me Boucher a participé à plusieurs acquisitions et ventes d'actions et d'éléments d'actif, et à de nombreuses réorganisations d'entreprises de toute taille. Elle représente des entrepreneurs et des investisseurs dans le cadre de prises de participation dans des émetteurs fermés, et conseille les entrepreneurs relativement à divers aspects juridiques de leur entreprise incluant des contrats de distribution et contrats d'approvisionnement. Me Boucher possède également une connaissance approfondie du droit relatif aux fiducies.

Admise au Barreau du Québec en 2003, Olga Farman s'est jointe à Lavery la même année au sein du groupe Droit des affaires et des sciences de la vie.

Me Farman représente de nombreux intervenants dans le domaine de la recherche universitaire, de la propriété intellectuelle et du développement de médicaments et de technologies. Elle possède une connaissance approfondie de la structure organisationnelle des institutions du système des soins de santé, des méthodes de financement de la recherche et des règles qui régissent les activités légales et administratives du réseau des institutions et établissements de santé. Elle se spécialise dans la préparation et la négociation d'ententes de licences de transfert technologique, de contrats de recherche et développement, de distribution, de recherche fondamentale et clinique, et des ententes concernant l'attribution de droits de propriété intellectuelle. En novembre 2010, Me Farman a été désignée Rising Star du milieu juridique au Canada au terme du concours annuel Lexpert Rising Stars.

Depuis son admission au Barreau du Québec en 2000, Mathieu Quenneville a développé une solide expertise en droit administratif et constitutionnel et en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Me Quenneville s'est joint à Lavery en 2004 et il a été impliqué dans de nombreux litiges comportant des enjeux administratifs ou constitutionnels significatifs. À ce titre, Me Quenneville a plaidé devant toutes les instances, incluant la Cour suprême du Canada. Il a également publié plusieurs textes portant sur le droit de l'aménagement et de l'urbanisme et sur le droit constitutionnel.

« Nous sommes très fiers d'accueillir Valérie, Olga et Mathieu au sein de la société. Leurs réalisations professionnelles, leurs valeurs et leur rigueur en font des professionnels accomplis. Leur engagement envers nos clients témoigne de la qualité de notre relève » a déclaré Élise Poisson, associée directeur.

La Faculté de droit de l'Université de Montréal créé le Fonds de bourses Raphaël Schachter, c.r.



Raphaël Schachter, c.r.

Lavery est heureux d'annoncer que l'Université de Montréal a lancé le 8 avril dernier le Fonds de bourses Raphaël Schachter c.r., qui sera administré par la Faculté de droit.

Le Fonds de bourses Raphaël Schachter c.r. permettra d'appuyer des étudiants, des organisations ou des initiatives, principalement rattachés à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, et visant à promouvoir ou à améliorer divers aspects du droit criminel.

Me Schachter est l'un des principaux contributeurs ayant permis la création de ce fonds de dotation initié par la Faculté de droit avec l'appui de d'autres donateurs.

Me Raphaël Schachter, c.r. associé du cabinet, a été nommé conseiller de la Reine en 1986 et Fellow du American College of Trial Lawyers en 1994, dont il a été le président de la section Québec de 2006 à 2008. Il exerce exclusivement dans le domaine du droit criminel et du droit pénal ainsi qu'en droit de la concurrence au niveau pénal. Il a plaidé devant les tribunaux des diverses instances du pays dont la Cour suprême du Canada, à maintes reprises. En se joignant à Lavery, il a été l'instigateur du premier secteur de droit criminel et pénal au service d'entreprises au sein d'un grand cabinet au Québec. Il figure dans l'édition 2010 du répertoire Best Lawyers in Canada dans le domaine du droit criminel.

AVEC BEAUCOUP D'IMPACT

Les entreprises et leurs conseillers travaillent de concert avec les consultants de Navigant afin de bénéficier **des conseils d'experts** pour une **meilleure compréhension** des affaires de litiges et d'enquêtes. Le but: **répondre aux besoins** avec succès.



Navigant Conseil LJ Inc.

Montréal: 514.798.5874

Québec: 418.780.5874

Ottawa: 613.230.4500

Toronto: 416.777.2440

NAVIGANT

www.navigant.com

LITIGES & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

©2011 Navigant Consulting, Inc.

Concours national de paroliers

Chanson pour tes yeux

ZÉRO RUE TROTTOIR

Paroles de Ronald Bourguignon



Me Ronald Bourguignon, avocat de litige et spécialiste de la confection de mémoires pour les cours d'appel, est décédé en décembre 2010. Il était venu au droit via une carrière bien remplie de professeur de mathématiques au CEGEP dans la région de Sherbrooke, d'abord, puis la région de Montréal. Il fut l'un des premiers diplômés en droit de l'UQAM. Il avait une passion pour la poésie, la littérature et l'art.

Un jour il décide de participer à un concours de chansons pour les 50 ans et plus. Il remporte la palme. Voici la chanson qu'il lui a valu ce titre. Musique de son bon ami Gaston Dussault.

Il reste à trouver un interprète, un gars de talent comme Dan Bigras, par exemple qui pourrait faire connaître cette poésie musicale qui vous arrache l'âme.

J'habite au zéro
de la rue Trottoir
dans le même enclos
que tout' ceux qui ont pus d'histoire

Ç'a été toute une fête
quand j'ai eu quinze ans
Tu m'as dit « Peut-être
tu s'rais mieux d'sacrer ton camp »

T'as creusé
au fond de moé
comme un grand trou
un long tunnel
pas de lumière au bout

J'sais pas si tu l'sais, l'père [Refrain]
tu m'as pas manqué
tu m'as pas manqué

J'me sens comme un loup
qui a pus d'territoire
j'me garroche partout
juste pour voir si y'a d'l'espoir

Ça fait qu'à soir
vu qu'il fait doux
j'ai pris une marche
jusque chez nous
T'as p't'être envie d'me voir?

J'sais pas si tu l'sais, l'père [Refrain]
tu me manques un peu
tu me manques un peu

J'te vois dans l'chassis
t'es encore assis
devant ta tivi
comme avant que j'sois parti

J'pas capable d'renter
tu vas rire de moé
me faire mettre dehors
une autre fois ça s'rait la mort

C'est bizarre
j'viens de nulle part
j'm'en va nulle part
pourquoi d'abord
le voyage est si long?

J'sais pas si tu l'sais, l'père [Refrain]
j'suis aussi manqué qu'toé
j'suis aussi manqué qu'toé

Vingt piasses le vicieux
cravate et grosse bedaine
Leurs mains dans mes cheveux
ça s'ra jamais les tiennes

Je r'tourne au zéro
de la rue Trottoir
dans le même enclos
que tout' ceux qui ont pus d'histoire

© 2003 Ronald Bourguignon Tous droits réservés

M^e Luc Carbonneau
AVOCAT

1200, boul. Chomedey
Bureau 725
Laval (Québec)
H7V 3Z3

Téléphone : (450) 973-6050
Télécopieur : (450) 973-1006
Cellulaire : (514) 592-2965

L'ACCJE remet à Anne Giardini, c.r., le Prix Robert V.A. Jones 2011

Présidente depuis 2008 de la société Weyerhaeuser Company Limited, dont le siège social se trouve à Vancouver, Me Anne Giardini, c.r., a été nommée lauréate de l'édition 2011 du Prix Robert V.A. Jones de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises (ACCJE).

« Dans l'univers actuel des conseillers et des conseillères juridiques d'entreprises canadiens, Me Anne Giardini est un véritable modèle de leadership », déclare Me Robert Patzelt, c.r., de Halifax, le président de l'ACCJE. « Prenant en compte sa participation active au travail de la communauté des conseillers juridiques d'entreprises et les articles et textes qu'elle rédige sur des questions juridiques de fond qui sont importantes pour ceux-ci, elle était la candidate parfaite au Prix, et elle en est la lauréate idéale. »

Me Giardini est présidente de la filiale canadienne d'une des plus importantes sociétés forestières du monde. Elle est entrée au service de Weyerhaeuser en 1994, en tant que conseillère juridique, puis elle a travaillé en tant que chef adjointe du service juridique, avant de devenir vice-présidente

et chef du service juridique en 2006.

Me Giardini possède un diplôme en économie de l'Université Simon Fraser, un diplôme en droit de l'Université de la Colombie-Britannique, et une maîtrise en droit de Trinity Hall à l'Université de Cambridge, en Angleterre. Elle a été admise aux barreaux de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, et est autorisée à

exercer en tant que conseillère juridique d'entreprise dans l'État de Washington.

Me Giardini a une expertise confirmée dans plusieurs disciplines. Son expérience pratique dans le monde des affaires est vaste et porte sur le droit forestier et des ressources naturelles, le droit administratif, le droit des Premières nations, la rédaction et la négociation de contrats, le



LA COUPOLE

Par affaires.
Pour le plaisir!

RESTAURANT LA COUPOLE
1325, Boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)

MENU MIDI À PRIX FIXE • MENU DÉCOUVERTE
MENU AVANT MATCH ET AVANT SPECTACLE • ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le restaurant La Coupole de l'hôtel Le Crystal
1325, boulevard René-Lévesque Ouest

514.373.2300

droit de l'emploi et du travail, les restructurations de sociétés, les ventes et les acquisitions d'entreprises, la gouvernance de régimes de retraite, et le droit de l'environnement.

Me Giardini participe aux activités de l'ACCJE depuis 2002, et à celles de l'ABC depuis le début de sa carrière. Elle a partagé ses perspectives sur la pratique du droit, et sur des questions qui sont importantes pour les conseillers et conseillères juridiques d'entreprises, lors de nombreux grands événements et conférences de l'ACCJE et de l'ABC, dont les Conférences du printemps de l'ACCJE en 2007 et en 2010, et le Sommet mondial de l'ACCJE en 2009.

Le Prix Robert V.A. Jones reconnaît, entre autres, ceux et celles qui publient articles et livres, et qui poursuivent des travaux de

recherche. Comme il se doit pour une lauréate de ce Prix, Me Giardini est une auteure respectée. Elle a collaboré à la rédaction d'un chapitre sur les droits des autochtones et sur les initiatives autochtones dans le secteur de l'industrie, qui figure dans l'ouvrage « Aboriginal Law : Developments since Delgamuukw » (Canada Law Book, 2009). Elle a également collaboré à la rédaction d'un chapitre sur la pratique du droit dans le contexte de services juridiques d'entreprises, qui paraît dans le recueil « Canadian Legal Practice – A Guide for the 21st Century » (Butterworths, 2009).

Elle a écrit et publié de nombreux articles sur la déontologie, différentes questions juridiques et d'autres sujets encore. Avec ses chroniques dans le journal National Post, qui ont attiré une grande foule de lecteurs et suscité de nombreuses discussions, Me Giardini s'est une fois encore affichée comme faisant partie des penseurs influents au Canada. Elle est également une auteure littéraire accomplie, dont les romans ont été bien accueillis par la critique, au Canada et à l'étranger.

La présentation de la lauréate a eu lieu le dimanche 3 avril, à l'occasion du cocktail d'ouverture et de la réception de remise du Prix Robert V.A. Jones. C'est en personne que Me Giardini acceptera le Prix, le mardi 5 avril, immédiatement avant le début de la séance plénière de clôture de la Conférence, à 15 h. Me Giardini fera ensuite partie du panel de la séance plénière de clôture, qui portera sur le sujet : « Prouver et

communiquer la valeur du service juridique interne ».

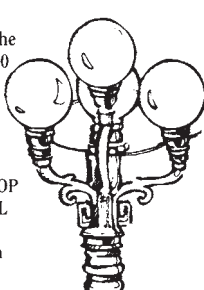
Le Prix Robert V.A. Jones a été nommé en l'honneur du directeur général fondateur de l'ACCJE, Robert Jones. Le Prix récompense les chefs de file et les personnes ayant contribué, de façon exceptionnelle, au développement ou à la promotion de l'ensemble des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises, que ce soit sous forme d'études ou d'écrits d'importance sur des thèmes apparentés.

La Conférence nationale du printemps de l'ACCJE se déroule à l'hôtel Hilton de Toronto, du 3 au 5 avril. Les représentants des médias qui sont accrédités peuvent assister aux séances, à l'exception des tables rondes à l'intention des chefs de contentieux. Il est interdit de filmer les séances. Pour obtenir une accréditation, veuillez communiquer avec Hannah Bernstein au 613 797-6322. Les représentants des médias sont priés de se présenter au bureau d'inscription, situé au même étage que la Conférence.

Un groupe faisant partie intégrante des 37 000 membres de l'Association du Barreau canadien, l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises se voue à l'avancement des intérêts des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises canadiennes. L'ACCJE offre des points de vue, ressources, outils, programmes de développement professionnel, conférences et occasions de réseautage avec les pairs, sans égal au Canada. L'ACCJE compte plus de 10 200 membres.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30



1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733

Osler fête ses 10 ans à Montréal

Par André Gagnon

Le cabinet pancanadien Osler Hoskin & Harcourt célébrera ses 10 ans d'existence à Montréal. Une réception présidée par Mme Monique Jérôme-Forget, ancienne ministre des Finances du Québec, associée multidisciplinaire de la firme, aura lieu au Musée des Beaux-Arts de Montréal, à la mi-mai, soulignera cet événement.

Le cabinet Osler, Hoskin & Harcourt qui loge au 1000, de La Gauchetière ouest, devenu un centre juridique de première classe où sont installés ses grands rivaux, compte maintenant plus de 80 avocats chevronnés recrutés par des chasseurs de tête, lors de départs volontaires ou de recrutements latéraux d'un cabinet concurrent existant ou disparu de l'échiquier juridique comme Desjardins Ducharme.

Ce cabinet est devenu une force avec laquelle les autres grands cabinets d'avocats doivent rivaliser à cause des avocats de talent qui y pratiquent qui avaient fait leur marque ailleurs pour la plupart d'entre eux. D'autres cabinets de

Mes Chers Confrères, Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai rejoint le cabinet d'avocats De Gaulle, Fleurance & associés, à compter du 1^{er} mars 2011.

Mes coordonnées restent inchangées, hormis mon adresse électronique que je vous remercie de noter.

Bien à vous.

Xavier P. VUITTON

Docteur en droit

Avocat au barreau de Paris, inscrit au barreau de Montréal (CJE)

Ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Cell : +1 (514) 963-9922

Courriel : xavier.vuitton@orange.fr

Toronto tels Blake Cassells & Graydon, Davies & Company, pour nommer ceux-là ont emboîté le pas à Osler et font partie du paysage juridique de Montréal depuis aussi longtemps dans au moins un cas.

Le Monde Juridique écrivait il y a 10 ans...

Nouveau bureau à Montréal

La fiscalité à l'ordre du jour chez Osler, Hoskin & Harcourt à Montréal

Par André Gagnon

Le cabinet d'avocats torontois Osler, Hoskin & Harcourt a annoncé qu'il ouvrira un bureau à Montréal qui spécialisera en fiscalité.

Dans un communiqué, le cabinet a fait savoir que Me Brian Levitt, ex - président et chef de la direction d'Imasco Ltée, est de retour au cabinet à titre de coprésident du conseil. Me Levitt sera associé principal du bureau de Montréal

Me Norman Loveland, directeur du service de droit fiscal à l'échelle nationale chez OH&H, déménagera à Montréal pour assumer les fonctions d'associé directeur du nouveau cabinet.

OH&H réalise un de ses objectifs stratégiques à long terme en établissant un bureau à Montréal, un des centres d'affaires clés du Canada, note le communiqué.

Osler Hoskin & Harcourt a déjà fait partie d'une alliance avec Ogilvy Renault (OR) en Asie et ailleurs dans le monde, pour l'obtention de mandats en droit des affaires. OR s'était par la suite retiré de cette association.

OH&H compte maintenant 280 avocats et se classe parmi les plus grands cabinets d'avocats au Canada

Le bureau de Paris de Fasken s'agrandit

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, a annoncé aujourd'hui que deux avocats de grand renom, Arnauld Achard et Lubomir Roglev, se sont joints à l'équipe du bureau de Paris du cabinet, à titre d'associés.

Arnauld Achard est un avocat se spécialisant dans le domaine des marchés des capitaux. Son expertise porte principalement sur les opérations du marché obligataire, les produits dérivés, la gestion d'actifs, les opérations de crédit et les dettes souveraines. Jusqu'à tout récemment, M. Achard travaillait pour le compte de l'important cabinet britannique Simmons & Simmons, où il était chef de la pratique des marchés des capitaux à Paris ainsi qu'associé du département finance. Il conseille des banques, des sociétés et des institutions publiques françaises, de même que des banques internationales, sur des questions touchant le financement structuré, les produits dérivés, les fonds ainsi que les questions de réglementation liées aux marchés des capitaux. Par son expertise, M. Achard permettra au bureau de Paris de Fasken Martineau d'offrir une plus vaste gamme de services spécialisés et de grande qualité, notamment dans le domaine des marchés des capitaux.

Lubomir Roglev est un avocat se spécialisant dans le droit des sociétés. Sa pratique porte principalement sur les projets d'infrastructure, les partenariats public-privé, les opérations de fusion-acquisition réalisées par des sociétés fermées, les opérations de placement et de capital d'investissement privé, et les projets d'énergie. Dans le cadre de sa pratique, il a développé une expertise juridique de pointe relativement à la prestation de conseils auprès d'une clientèle composée de sociétés, de banques, de gouvernements et de fonds d'investissement dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie. Fasken Martineau bénéficiera certainement de l'expérience de M. Roglev dans le cadre des mandats du cabinet au Moyen Orient. M. Roglev participe également à des projets et mandats dans le marché de l'Europe de l'Est.

« Arnauld et Lubomir sont tous deux d'excellents avocats d'expérience. Leur sens des affaires, leurs connaissances juridiques et les clients qui leurs sont fidèles constituent d'importants atouts pour notre cabinet. Leur présence dans

notre bureau de Paris sera certainement un avantage pour leurs collègues et tous nos clients, en Europe comme à l'étranger. Nous sommes très heureux qu'ils se soient joints à notre équipe », a affirmé Serge Gravel, associé directeur du bureau de Paris de Fasken Martineau.

Nominations chez Robic



Jeremy Lawson



Adam Mizera

ROBIC, sencl est heureux d'annoncer la nomination de Jeremy Lawson et d'Adam Mizera à titre d'associés.

Jeremy Lawson est ingénieur chimique et agent de brevets. Il se spécialise dans la rédaction et la poursuite de demandes de brevets ainsi que la préparation d'opinions en brevetabilité, validité, contrefaçon et liberté de fabrication, particulièrement en génie chimique et en génie des procédés. Il est aussi impliqué dans les vérifications diligentes. Au sein du cabinet, il participe au comité des sciences de la vie. Il s'est joint à ROBIC en 2004.

Adam Mizera est ingénieur mécanique, avocat et agent de brevets. Il est spécialisé dans la préparation et la poursuite de demandes de brevets et de dessins industriels dans le domaine du génie mécanique, de l'aérospatiale et de la robotique. Il fournit également des conseils et des opinions sur la brevetabilité d'inventions, ainsi que sur l'état d'une technique visée afin d'attaquer la validité d'un brevet ou de mieux se prononcer sur une contrefaçon d'un brevet. Il offre aussi son expertise technique aux avocats de l'équipe litige du cabinet. Chez ROBIC, il est coordonnateur de la section brevets de l'Intranet et rédacteur adjoint du bulletin trimestriel. Il s'est joint au cabinet en 2003.

Fred Headon de Montréal sera deuxième vice-président de l'ABC

Fred Headon, de Montréal, a été élu deuxième vice-président de l'Association du Barreau canadien (ABC). Il devient le premier conseiller juridique d'entreprise à occuper ce poste. La seconde vice-présidence est la première étape vers la présidence nationale, poste qu'il assumera en août 2013.

« Nous accueillerons Fred Headon avec enthousiasme à titre d'administrateur exécutif, a déclaré le président de l'ABC, Rod Snow, de Whitehorse. Il apportera à la direction de l'ABC la perspective unique des conseillers juridiques d'entreprises, et son élection renforce le rôle de porte-parole que joue notre association dans tous les segments de la communauté juridique. »

Fred Headon dirige présentement l'équipe de droit du travail et de l'emploi au siège social de la société Air Canada, à Montréal. De 1999 à 2006, il a été associé au cabinet McCarthy Tétrault, à Montréal, où il se spécialisait en droit du travail et de l'emploi, en droits de la personne et de la vie privée, ainsi qu'en droit administratif et constitutionnel.

En 1998, il a enseigné pendant huit mois à la Faculté de droit de l'Université nationale du Rwanda où il dirigeait aussi les travaux des étudiants au études supérieures en droits de la personne et en droit constitutionnel.

Admis au Barreau du Québec en 1997, Fred Headon a adhéré à l'ABC en 1999. Il siège actuellement au comité de l'ABC et du Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) sur la révision de la Prise de position conjointe sur la préparation et la vérification d'états financiers. Le travail de ce comité est jugé essentiel à la lumière des nouvelles normes internationales d'information financière (IFRS), qui sont entrées en vigueur au Canada à partir du mois de décembre 2010.

Le rapport d'un vérificateur sur les états financiers est obligatoire pour plusieurs entreprises.

Depuis 2007, Fred Headon siège au Conseil d'administration de l'Association des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises (ACCJE). Il est présentement membre du comité exécutif de l'ACCJE et a été invité comme conférencier à plusieurs activités de l'ABC et de l'ACCJE.

Il œuvre bénévolement au sein du comité consultatif du corps professoral à la faculté de droit de l'Université McGill, et a été conférencier bénévole au Centre Jardin couvert, où il renseigne les réfugiés sur les lois du travail et de l'emploi au Canada.

Il a représenté, à titre pro bono, un intervenant dans la cause Gosselin (2002), portant sur l'accès égal aux prestations d'aide sociale. Il représente bénévolement Canadian Lawyers for International Human Rights et le Centre canadien pour la justice internationale, deux organismes qui veulent faire reconnaître leur qualité pour agir devant la Cour d'appel du Québec dans l'affaire Munyaneza, portant sur le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Il a été organisateur et juge du concours de plaidoirie national Laskin et coprésident de la campagne de financement du YMCA centre-ville de Montréal.

Fred Headon accédera à la seconde vice-présidence au mois d'août. L'année suivante, il deviendra premier vice-président. Il entamera son mandat à la présidence de l'ABC en août 2013.

L'Association du Barreau canadien se voue à la primauté du droit, à l'amélioration du droit et de l'administration de la justice. Elle compte 37 000 juristes, professeurs de droit et étudiants en droit de toutes les régions du Canada.

Le Barreau du Québec rend hommage à des avocats et des avocates de grand mérite

Fidèle à sa tradition de reconnaissance envers les avocats dont le parcours professionnel est remarquable, le Barreau du Québec rend hommage à quatre de ses membres en leur décernant le Mérite Christine-Tourigny et le Mérite. La cérémonie officielle pour remettre ces distinctions honorifiques aura lieu durant le Congrès annuel du Barreau du Québec, le jeudi 2 juin 2011 à 18 h, au Hilton Lac-Leamy à Gatineau.

Le Mérite Christine-Tourigny à Me Jennifer Stoddart

Me Jennifer Stoddart reçoit le Mérite Christine-Tourigny pour son travail remarquable en matière de protection de la vie privée et en raison de l'impact significatif de ses actions professionnelles dans l'évolution de ce secteur de droit. Rappelons que le Mérite Christine-Tourigny est décerné à une avocate qui s'est illustrée en raison de son engagement social et de son apport à l'avancement des femmes dans la profession.

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada depuis 2003, Me Stoddart s'est distinguée dans ce poste pour devenir, de concert avec le Commissariat à la protection de la vie privée, une figure de proue dans le domaine de la protection de la vie privée sur les scènes nationale et internationale. Jennifer Stoddart a en effet coordonné d'importantes opérations d'enquêtes et de vérifications portant sur les pratiques de traitement des renseignements personnels dans les secteurs public et privé.

Elle est la première autorité de protection des données à avoir mené une enquête exhaustive au sujet des politiques et pratiques relatives à la protection de la vie privée du populaire site de réseautage social Facebook. Elle a aussi mené une enquête sur l'atteinte

majeure à la protection des renseignements personnels survenue chez TJX, géant américain de la vente au détail, propriétaire des magasins Winners et HomeSense au Canada. Plus récemment, elle a constaté que Google avait enfreint la loi canadienne sur la protection de la vie privée au moment de recueillir des renseignements personnels provenant de réseaux sans fil non sécurisés pour l'application Google Street View.

Me Stoddart a dirigé plusieurs enquêtes importantes dans le secteur public. Elle a notamment effectué des vérifications des pratiques du gouvernement en matière de retrait des renseignements personnels, de son utilisation de la technologie sans fil, du Programme de protection des passagers, de Passeport Canada et des fichiers inconsultables de la Gendarmerie royale du Canada.

Me Stoddart a complété un baccalauréat et une maîtrise en histoire avant de faire une licence en droit civil à l'Université McGill et être admise au Barreau du Québec en 1981. En début de parcours professionnel, elle a occupé plusieurs postes dans l'administration publique, au sein des gouvernements du Québec et du Canada : directrice de la recherche au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme à Ottawa de 1982 à 1985; directrice, puis vice-présidente de la Direction des enquêtes au sein de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse entre 1987 et 2000; présidente de la Commission d'accès à l'information du Québec de 2000 à 2003.

Soucieuse de l'évolution professionnelle des femmes, Me Jennifer Stoddart a publié plusieurs articles importants sur la question de la place des femmes en droit. Elle a également été l'un des quatre auteurs de l'ouvrage intitulé Les femmes au Québec depuis qua-

tre siècles, une œuvre majeure qui représente une référence en la matière.

Trois avocats de grand talent obtiennent le Mérite du Barreau

Chaque année, trois membres du Barreau reçoivent un prix Mérite pour l'un ou l'autre des motifs suivants : accomplissement d'un haut fait professionnel; réputation professionnelle; dévouement à la cause du Barreau du Québec; engagement dans la défense des intérêts de la justice; reconnaissance de l'engagement social; contribution particulière à l'avancement du droit et de la justice ou tout autre motif jugé pertinent. Cette année, les prix Mérite sont remis à Me Paul M. Martel, Me François-Xavier Simard Jr et Me Tamara Thermitus.

Me Paul M. Martel, sommité du droit corporatif

Considéré par ses pairs comme une sommité en droit corporatif, Me Paul M. Martel est conseiller spécial au sein du groupe de droit des affaires dans un cabinet d'avocats. Sa pratique est principalement axée sur le droit des sociétés et le droit commercial, particulièrement en ce qui touche les sociétés sans but lucratif, les sociétés de personnes et les contrats commerciaux. Professeur, conférencier et auteur, Me Martel a par ailleurs enseigné le droit pendant plus de 25 ans et écrit de nombreux textes juridiques faisant autorité en matière de droit des sociétés. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages importants sur le droit des compagnies et rédige régulièrement des articles sur le droit des sociétés qui sont publiés dans la plupart des revues de droit de renom comme la Revue du Barreau du Québec.

Reconnu en tant qu'expert en droit des compagnies, Paul M. Martel est régulièrement sollicité par les instances gouvernementales à titre de conseiller dans le cadre de réformes législatives importantes. À cet effet, il a agi comme consultant expert auprès du ministre des Finances dans le cadre de la conception et de la rédaction de la nouvelle Loi sur les sociétés par actions. Il a également été consulté lors des réformes visant le Code civil du Québec, la Loi sur les compagnies du Québec et la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Me Paul M. Martel a été admis au Barreau du Québec en 1971, après avoir complété sa formation en droit à l'Université de Montréal. Depuis plus de 30 ans, Me Martel est très actif au sein de plusieurs comités du

Me Guy Pratte et son équipe représentera les procureurs de la couronne du Québec



Me Guy Pratte



Me Alex De Zordo

L'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP) a choisi le cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais (BLG) pour les représenter dans leur contestation de la Loi spéciale qui les a forcés à retourner au travail.

Au terme d'un processus d'appels d'offres, le choix de l'APPCP s'est arrêté sur les plaideurs de BLG.

« Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'expertise de l'équipe de haut niveau rassemblée par Me Guy Pratte pour la préparation de nos recours, » a dit Me Thomas Jacques, vice-président de l'APPCP.

L'équipe de BLG sera ainsi appelée à contester la validité et la constitutionnalité de la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics, adoptée par l'Assemblée nationale en février dernier.

« C'est un grand honneur pour BLG d'être choisi, parmi les meilleurs cabinets et plaideurs de la province, par ceux chargés du respect, du maintien et de l'administration de la justice criminelle pour un mandat aussi important » a déclaré Me Alex De Zordo, associé, coordonnateur régional, section Litige chez BLG.

L'équipe de BLG, chapeauté par Me Guy Pratte, inclura Maîtres Alex De Zordo, Mark Phillips, François Longpré, Marie-Ève Léveillé et Marie Garel.

Barreau du Québec. Il préside actuellement le Comité sur les sociétés et les personnes morales.

Un engagement remarqué : Me François-Xavier Simard

Tout au long d'une carrière axée sur le droit des affaires international, Me François-Xavier Simard a développé une expertise pointue en développement des affaires, tant pour les sociétés étrangères qui veulent s'établir au Canada que pour les sociétés canadiennes désirant faire des affaires à l'étranger. Reconnu pour ses talents d'administrateur, Me Simard a siégé dans environ 25 sociétés, a été président ou vice-président dans une douzaine d'autres et a agi à titre de secrétaire corporatif dans une cinquantaine d'organisations. Me Simard a participé à la fondation du Club économique France-Québec à Paris et il est l'un des membres de son comité exécutif. Il a activement participé au Forum canadien sur les investissements français au Canada et a siégé au Bureau national et au conseil d'administration de la Chambre de commerce française au Canada.

Les engagements de Me Simard sont nombreux et remarquables. Ainsi, depuis novembre 2010, il agit à titre de consul honoraire de la République d'Estonie. En 2004, il a reçu l'Ordre national du Mérite de la France pour son importante contribution au développement des relations économiques entre la France et le Québec.

Diplômé de l'Université Laval, titulaire d'une maîtrise en droit des assurances et admis au Barreau du Québec en 1972, Me Simard est l'un des fondateurs et associés d'un cabinet d'avocats présent à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Me Simard agit à titre d'agent de marques de commerce auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada depuis 1976 et il est arbitre agréé auprès de différentes instances arbitrales. Membre de l'Association du Barreau canadien, de l'Association du Barreau américain, de l'Union internationale des avocats et de l'Institut canadien des brevets et des marques, Me Simard a enseigné le droit des assurances pendant plusieurs années à l'Université Laval et il est l'auteur de différents ouvrages juridiques.

Me Tamara Thermitus, au service de la lutte contre la discrimination et les inégalités

Admise au Barreau du Québec en 1988, Me Tamara Thermitus est avocate de litige civil au ministère de la Justice du Canada, à la section des affaires civiles

du Bureau régional du Québec. Me Thermitus mène sa carrière dans la fonction publique fédérale et, de concert, poursuit son implication au service du droit à l'égalité et la lutte contre la discrimination raciale.

Chef de cabinet du sous-ministre du Bureau de la résolution des questions des pensionnats indiens en 2003 et, par la suite, directrice des politiques et de la planification stratégique de ce même bureau de 2004 à 2006, Me Thermitus a participé, à titre de négociatrice en chef du gouvernement fédéral, à l'élaboration du règlement du recours collectif intenté par les anciens étudiants des pensionnats indiens, le plus important au Canada.

Me Thermitus cumule les engagements contre l'inégalité et le racisme. Membre, en 2001, du Comité sur le droit de l'immigration et les communautés culturelles du Barreau du Québec, présidente de 2004 à 2010 du Comité sur les communautés culturelles du Barreau de l'Ordre, Me Thermitus a été parmi les premières à sensibiliser les instances du Barreau aux problématiques de la discrimination raciale dans la profession et dans le système judiciaire. Elle est également à l'origine du développement et de l'implantation du cours sur le contexte social du droit, aujourd'hui intégré dans le cursus obligatoire de la formation professionnelle du Barreau du Québec.

En 2008, elle a été nommée présidente du nouveau Comité ad hoc sur l'accès à la profession d'avocat par les personnes immigrantes, dont l'une des réalisations importantes est le déploiement du programme IPOP (Intégration en emploi des personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel) offert par le Barreau en collaboration avec Emploi-Québec afin de promouvoir l'embauche d'avocats formés à l'étranger. Me Thermitus s'implique au sein de l'Association du Barreau canadien (Forum des femmes juristes) et préside le Comité Égalité de l'Association du Barreau canadien, Division Québec. Par ailleurs, Tamara Thermitus est aussi engagée au sein de sa communauté culturelle d'origine, siégeant sur différents conseils d'administration d'organismes dévoués à la cause haïtienne.

Il est à noter que les récipiendaires du Mérite Christine-Tourigny et des Mérites du Barreau se voient octroyer automatiquement la distinction Avocat émérite. Les curriculum vitae et les photos des récipiendaires sont disponibles sur demande.

La médaille du Barreau du Québec est décerné à l'honorable Louise Otis, O.Q., une femme d'exception

Le Barreau du Québec est heureux d'annoncer qu'il décerne sa plus haute distinction honorifique à l'honorable Louise Otis, O.Q., pour sa contribution remarquable à l'avancement du droit, son engagement en matière d'administration de la justice et sa contribution à l'évolution des modes appropriés de résolution de conflit, notamment en matière de médiation civile et commerciale, tout au long d'une carrière devenue, à terme, d'envergure internationale. La Médaille du Barreau sera remise à Me Louise Otis lors d'une cérémonie officielle durant le Congrès annuel du Barreau du Québec, le samedi 4 juin 2011 à 18 h, au Hilton Lac-Leamy à Gatineau.

Une femme d'exception

C'est un parcours exemplaire que célèbre le Barreau en honorant Louise Otis. Me Otis exerce la profession de médiatrice et d'arbitre en matière commerciale et civile, aux niveaux national et international. Membre depuis 2008 du Tribunal administratif de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), elle participe régulièrement à des missions internationales de gouvernance et de réforme de la justice. Elle est également chercheuse associée au Centre d'études et de recherches de l'Université de Montréal (CÉRIUM).

Avocate, puis juge à la Cour supérieure du Québec et à la Cour d'appel, pour ensuite revenir à la pratique du droit, Me Otis a rempli avec ferveur et conviction son mandat d'officier de la justice à chaque étape de sa carrière. Dotée d'une vision en matière d'administration de la justice, on lui doit notamment l'instauration, à la Cour d'appel, d'un des premiers programmes de médiation judiciaire intégrée dans un système de droit en Amérique du Nord, et l'un des rares du genre dans le monde.

Parcours professionnel

Diplômée de la Faculté de droit de l'Université Laval et admise au Barreau du Québec en 1975, Louise Otis pratique durant 15 ans dans les domaines du droit du travail et du droit administratif. Vers 1983, en raison de l'incidence de la Charte canadienne des droits et libertés en droit du tra-

vail, elle oriente sa pratique vers le droit public, le droit du travail et le droit constitutionnel, et plaide d'importants dossiers devant les tribunaux de première et deuxième instances, ainsi que devant la Cour suprême du Canada. Parallèlement à l'exercice de sa profession, Louise Otis enseigne le droit judiciaire à la Faculté de droit de l'Université Laval; elle a aussi été professeure à l'École du Barreau du Québec pendant dix ans.

Louise Otis est nommée juge en 1990 à la Cour supérieure du Québec et devient, trois ans plus tard, juge à la cour d'appel du Québec où elle siègera pendant 16 ans. C'est en 1997 qu'elle instaure, à la Cour d'appel, le service de conciliation judiciaire. Celui-ci offre aux citoyens la possibilité de rencontrer un juge dans le cadre d'une séance de médiation afin de rechercher une solution finale à leur litige civil, commercial ou familial. En outre, Me Otis occupe diverses charges publiques à vocation juridique, notamment à titre de membre du Conseil consultatif de la justice du Québec, chargée de faire des recommandations au ministre sur toutes les questions relatives à la justice au Québec et, plus particulièrement, sur les réformes législatives.

Le parcours professionnel de Louise Otis s'illustre de surcroît par un remarquable volet international. Parmi ses nombreuses missions à l'étranger, elle a assisté plusieurs pays dans l'élaboration de programmes de formation en médiation destinés aux juges, aux diplomates et aux acteurs de la société civile et elle a participé à des programmes de réforme de la justice dans plusieurs pays. En 2006, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, choisissait Louise Otis comme spécialiste des procédures non contentieuses de règlement des litiges; Me Otis a par ailleurs fait partie d'un groupe de cinq experts externes indépendants ayant pour mission de réviser et de proposer un nouveau système d'administration de la justice des Nations Unies, incluant la création d'un système de médiation.

Au rayon des assignations et des distinctions honorifiques, le tableau de Me Otis est tout aussi chargé. Mentionnons, entre autres, que Louise Otis a été nommée en 2008 juge au

Tribunal Administratif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'année suivante, elle a été élue présidente de la Conférence Internationale de Médiation pour la Justice. Elle est Distinguished Fellow de l'International Academy of Mediators. Depuis 2010, elle est chercheuse invitée au Centre des Études Internationales de l'Université de Montréal et a été nommée présidente

du Tribunal d'appel de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Il est à noter que les récipiendaires de la Médaille du Barreau se voient octroyer automatiquement la distinction Avocat émérite. Il est possible d'obtenir le curriculum vitae détaillé et la photo de Me Louise Otis, sur demande.

LexisNexis via iPhone

LexisNexis Canada, un fournisseur de premier plan de solutions en matière d'information et de services pour les professionnels de la communauté juridique, du monde des affaires et des milieux universitaires et collégiaux, a annoncé aujourd'hui le lancement de deux nouvelles solutions mobiles donnant accès aux professionnels du droit à un fonds documentaire fiable en tout temps et peu importe où ils se trouvent. Les livres électroniques de LexisNexis® — consultables à l'aide de lecteurs électroniques dédiés, de tablettes électroniques, de téléphones intelligents, d'ordinateurs portatifs et d'ordinateurs de bureau — donnent un accès mobile et hors ligne aux professionnels du droit à des ouvrages populaires qui peuvent être annotés et qui sont dotés de fonctions avancées de recherche et de navigation. Quicklaw® pour iPhone®, une application mobile pour les abonnés au service d'information juridique en ligne LexisNexis® Quicklaw® qui sont souvent à l'extérieur du bureau, permet d'accéder aux textes et aux traitements des décisions judiciaires et administratives à l'aide des appareils iPhone® ou iPod touch®.

« Les nouveaux livres électroniques de LexisNexis Canada se distinguent de la concurrence en raison de leur compatibilité avec un large éventail d'appareils et d'applications de lecture électronique », affirme Alan Dingle, vice-président, Développement des affaires à LexisNexis Canada. « Ils n'exigent qu'une faible quantité de mémoire, procurent une option sans papier et peuvent être consultés à l'aide d'appareils mobiles — une solution idéale pour les avocats qui doivent souvent travailler à l'extérieur du bureau.

L'application Quicklaw est le premier produit du genre au Canada », poursuit Dingle, « et est utile pour les professionnels du droit qui souhaitent accéder à de la jurisprudence à l'extérieur du bureau. Par exemple, les avocats dans les salles d'audience pourront désormais utiliser leur iPhone pour accéder aux décisions judiciaires se trouvant dans notre réputée collection enrichie par nos services d'édition. Nos clients souhaitaient avoir un accès mobile à notre contenu, et nous sommes heureux de répondre à leurs demandes grâce à ces deux nouvelles solutions. »

Livres électroniques de LexisNexis

Les livres électroniques de LexisNexis peuvent être téléchargés, stockés et lus à partir d'ordinateurs exploitant Windows® ou Mac® et de la plupart des appareils mobiles et des lecteurs de livres électroniques dédiés. De plus, ils sont :

- Accessibles hors ligne – Les professionnels ont accès à leurs principales ressources de référence, même sans connexion Internet. Les livres électroniques ressemblent beaucoup aux livres conventionnels, comportant la même indexation et présentation.
- Vraiment portatifs – Les professionnels peuvent stocker leurs ressources favorites sur leur appareil iPad®, iPhone®, iPod touch®, BlackBerry®, BlackBerry® PlayBook(MC) ou Android(MC), et avoir accès à ces ressources en tout temps.
- Faciles à naviguer – Les professionnels peuvent naviguer par contenu, index, hyperliens et faire des recherches par mot clé, ou stocker et insérer des signets dans leurs sections favorites pour consultation rapide.

Les ouvrages suivants sont maintenant disponibles en format livre électronique : The Practitioner's Criminal Code, édition 2011; Ontario Superior Court Practice, édition 2011; et LegisPratique—Code de procédure civile annoté, édition 2010. Les clients qui ont fait l'acquisition de l'un ou l'autre de ces ouvrages imprimés recevront également gratuitement la version électronique. Les étudiants en droit au Canada peuvent télécharger les livres électroniques sans frais (même s'ils n'ont pas acheté les versions imprimées) par leur biais d'une offre d'essai gratuit.

Pour plus de détails, visitez <http://www.lexisnexis.ca/livreselectroniques>.

Application Quicklaw pour iPhone

Peu importe où ils se trouvent, les abonnés au service LexisNexis Quicklaw peuvent maintenant utiliser l'application Quicklaw pour iPhone pour effectuer l'une ou l'autre des tâches suivantes facilement et rapidement :

- Rechercher des décisions par l'intitulé ou la référence.
- Consulter le traitement d'une décision (c'est-à-dire, vérifier la validité judiciaire d'une décision) à l'aide du service QuickCITE(MC) — jurisprudence.
- Consulter les documents récupérés.
- Ajouter des signets et transmettre des documents par courriel.

Les clients de Quicklaw peuvent télécharger gratuitement l'application à partir de l'App Store(MS) d'Apple® à <http://itunes.apple.com/ca/app/lexisnexis-quicklaw/id417479315?mt=8>. L'application est compatible avec les appareils iPhone et iPod touch.

LE MONDE J U R I D I Q U E

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

sur Facebook



Un seul clic sur le web à
« Facebook : Magazine Le Monde Juridique ».

Vous pouvez suivre l'actualité juridique diffusée par Le Monde Juridique entre chaque numéro 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Vous pouvez alimenter ce site de vos nouvelles courtes avec photos. Même de courts vidéos sont bienvenus sur notre nouveau site. Il n'est nullement nécessaire d'être «ami» ou «membre» pour faire part de vos actualités.

Un seul clic sur le web à notre adresse web pour nous joindre. Nous transmettre vos actualités à agmonde@videotron.ca et vous les retrouverez par la suite sur Facebook sur le site du «Magazine Le Monde Juridique».

Nous devons toutefois effectuer une certaine sélection de l'information transmise -comme dans le magazine- faire «l'édition» des textes. Vous trouverez cependant la substance des informations communiquées.

Nous acceptons vos annonces publicitaires dont la durée d'exposition sur notre site selon entente sera d'un mois complet. Communiquer avec nous à l'adresse mentionnée ci-haut ou au 514-353-3549 pour obtenir les tarifs.

En souscrivant notre contrat d'assurance vie temporaire de **750 000 \$** et en le conservant jusqu'à la retraite, combien auriez-vous épargné par rapport aux contrats des autres assureurs?

Un homme de 30 ans aurait épargné plus de **41 275 \$***

Une femme de 45 ans aurait épargné plus de **15 891 \$***

Un homme de 40 ans aurait épargné plus de **35 907 \$***



Si ces épargnes vous étonnent, c'est le temps d'en discuter.

Notre objectif d'absorber nos coûts, combiné à un pouvoir d'achat collectif impressionnant, nous permettent de vous offrir à vous, à votre famille et au personnel du cabinet une couverture d'assurance-vie à des taux beaucoup plus bas que ceux offerts par d'autres fournisseurs d'assurance. Cela nous permet aussi de vous offrir d'importantes caractéristiques intégrées qui sont inexistantes ou offertes avec un supplément avec d'autres assureurs.

Considérez les nombreux avantages des assurances de l'AABC. Pour en savoir plus ou pour souscrire l'assurance, composez le 1 888 873.2986 pour parler à votre représentant autorisé de l'AABC ou visitez le www.barinsurance.com.



AABC

L'ASSOCIATION D'ASSURANCES DU BARREAU CANADIEN

Pour les avocats, par les avocats

Informez-vous sur notre **NOUVELLE** garantie d'augmentation automatique et comment y être admissible pour doubler votre couverture d'assurance-vie temporaire sans avoir à soumettre une autre preuve de bonne santé!

* Estimation des épargnes approximatives fondée sur une comparaison du coût total à 65 ans entre une police d'assurance-vie temporaire renouvelable de 10 ans et la couverture d'assurance vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC aux taux réguliers non-fumeurs. Les coûts incluent l'avenant d'exonération des primes, une garantie très importante qui acquitte vos primes si une maladie ou un accident grave vous empêche de travailler.

Le coût compétitif le moins élevé est fondé sur le classement des primes des assureurs obtenu avec le logiciel de comparaison de l'industrie LifeGuide, au 22 février 2011. LifeGuide est une marque déposée de Compuoffice Software Inc. L'AABC n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions du logiciel.

Le coût de l'AABC ne comprend pas la TPV de l'Ontario ou la TVQ du Québec (le cas échéant).

Bien que les taux de la couverture d'assurance-vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC ne soient pas garantis et peuvent varier selon les résultats, nous avons de longs antécédents de stabilité, de réduction des taux et de garanties rehaussées sans coût additionnel. De plus, votre montant nominal est garanti et votre couverture ne s'annule pas si vous quittez la profession juridique.

L'assurance vie temporaire de l'AABC à capital constant jusqu'à 80 ans est prise en charge par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.